

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 26 (1918)  
**Heft:** 12

**Vereinsnachrichten:** Société d'histoire de la Suisse romande

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

permit, en janvier 1656, de poursuivre sans arrière-pensée l'œuvre d'achèvement de leurs Bastions. Tout au plus regretterons-nous l'expression toute rébarbative que lui a infligée l'artiste, si l'on compare cette physionomie avec le portrait plein de noblesse et de grâce avenante qui orne le frontispice du premier volume de l'ouvrage du P. Vaughan<sup>1</sup>.

Berne, 1<sup>er</sup> avril 1918.

† Aug. BURNAND.

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE

La Société d'histoire de la Suisse romande s'est réunie à Montheron, le jeudi 26 septembre, sous la présidence de M. Th. Dufour, de Genève. Soixante personnes étaient présentes.

L'assemblée a admis 45 nouveaux membres, ce qui porte à 331 l'effectif de la société. Les comptes, qui établissent une fortune nette de 6194 francs, ont été adoptés. La société vient de publier un nouveau volume de mémoires (t. X, 2<sup>e</sup> série), contenant une étude de M. M. Reymond sur *l'abbaye de Montheron* et les procès-verbaux de ses séances de 1900 à 1917.

Cinq communications ont ensuite été présentées. M. l'abbé Marius Besson a montré qu'Astrolabe, abbé d'Hauterie en 1162, pouvait fort bien être le même personnage qu'Astralabe, le fils d'Héloïse et d'Abélard, le célèbre écolâtre de Paris.

<sup>1</sup> Au point de vue de la sympathie de Genève pour Cromwell, il n'est pas sans intérêt de rappeler la lettre de Jean Diodati, en 1644, au nom de la Vénérable Compagnie, remplacée par une autre adresse, moins violente, rédigée par Théodore Tronchin. (Alf. Stern, Jahrbuch f. schw. Gesch. III. 16.) La lettre de Jean Diodati fut toutefois publiée en 1646, malgré son auteur, qui y stigmatisait avec énergie la « secte destructive » des indépendants, lesquels sapent le fondement de l'Eglise. Le revirement qui se produisit peu après avec Milton et Cromwell, combattant les presbytériens par la plume et les armes, eut beaucoup de peine à trouver grâce à Genève et en Suisse protestante. C'est là qu'il faut sans doute chercher les racines de l'opposition faite à la mission de Dury par Bâle et Genève. (Ibid. p. 20.) En 1647, Jean Diodati prononça en outre un violent sermon officiel contre les « esprits infernaux » qui avaient mis à mort un bon roi.

M. Eug. *Demôle*, ayant eu à calculer la valeur du sou d'Agen en 1115, a été amené par là à s'occuper de la valeur intrinsèque du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice. Les techniciens ont imaginé un système de bâtonnets métalliques dont l'emploi permet d'évaluer exactement le titre des pièces d'orfèvrerie d'or et d'argent sans entamer ces objets. Par ce moyen, M. Demôle est parvenu à fixer la valeur des reliquaires, coupes, calices, du monastère, et à corriger plusieurs des indications données à ce sujet.

M. Charles *Gilliard* a présenté des photographies de l'original du traité conclu en 1219, à Burier, entre l'évêque de Lausanne et le comte de Savoie, et dont les M. D. R. ont publié un texte défectueux, basé sur une copie conservée à Vevey, alors que l'original se trouve à Turin. Par ce document, l'évêque abandonne au comte le domaine utile sur Moudon, ne se réservant que la souveraineté. L'acte prévoit l'arbitrage en cas de conflit entre l'évêque et le comte au sujet du droit des habitants de Moudon. M. Gilliard se demande si les franchises de Moudon datent de cette époque ou sont de celle du comte Pierre. Pour lui, la question reste douteuse.

M. Maxime *Reymond* a parlé de quelques anciens noms de lieux de Lausanne. Il s'est attaché surtout à démontrer, d'après l'étude des lieux dits des quartiers de Lausanne situés entre Saint-François et le lac, qu'autour du Lousonna romain de Vidy, le sol était divisé, il y a dix-huit cents ans, en une quinzaine de grandes propriétés, villae, dont les noms se sont conservés avec le qualificatif de territoire jusqu'au moyen âge. Cette même étude l'a conduit encore à croire que la cité épiscopale de Lausanne n'est pas l'héritière du bourg romain.

Enfin, M. Georges *Bridel* a présenté des fers à cheval et une tabatière trouvés dans les marais de Fey, au cours des travaux de culture qu'y fait la commune de Lausanne. Ces fers sont ceux de chevaux hongrois, la tabatière est à l'effigie de Frédéric II de Prusse. Il doit s'agir des restes d'un régiment de hussards hongrois qui, traversant le canton en mars 1814, s'est enlisé dans ce marais. Un officier y a laissé sa tabatière et les chevaux leurs fers.

Après la séance, un excellent dîner fut servi à l'auberge de Montheron. Il y eut discours de M. le président Th. Dufour, de

M. William Cart, et de M. le municipal Boiceau, représentant la ville de Lausanne, qui avait bien voulu offrir quelques verres de Dézaley en souvenir des moines de Montheron qui planterent ce vignoble fameux.

## BIBLIOGRAPHIE

### UN LIVRE D'OR DU CANTON DE VAUD

Les Editions « SPES », Lausanne et Vevey, mettent en souscription en 9 livraisons, une publication d'un grand intérêt historique — voire même politique et social — qui n'a encore aucun équivalent dans notre littérature historique suisse. Sous le titre de *Livre d'Or du Canton de Vaud*, deux Vaudois patients et érudits, MM .H. Delédevant et M. Henrioud, aidés de nombreux collaborateurs, accomplissant un vrai travail de bénédictin, ont constitué le répertoire général des familles bourgeois du Canton de Vaud. Ce répertoire comprend environ 10,000 noms, avec des renseignements précis sur l'ancienneté et l'origine des familles et la mention de leurs personnages marquants. (Armoiries des familles *ad libitum*.)

Dès maintenant, et en vue de l'avenir compliqué qui s'annonce pour notre pays, en présence de l'infiltration étrangère qui mêle ses éléments toujours plus divers et plus nombreux à nos populations autochtones, il est du plus haut intérêt que les membres d'une même famille ethnique puissent se retrouver et se reconnaître. Hormis quelques historiens, quelques archivistes et quelques statisticiens, nul citoyen vaudois — et cela est vrai pour tous les cantons — ne saurait vous dire avec quelque certitude, les noms de ses frères en bourgeoisie. Le *Livre d'Or du Canton de Vaud* révélera désormais les uns aux autres les enfants de la grande famille cantonale. Cette publication placée sous les auspices du Département de l'Intérieur, vient donc à son heure pour rendre d'éminents services aussi bien aux particuliers qu'aux autorités et fonctionnaires de tout ordre. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs vaudois et tous les amis de notre histoire à souscrire à cet intéressant *Livre d'or*, dont le prix payable en trois années, ne grèvera que très légèrement nos budgets de guerre... et de paix !